



## Conseil économique et social

Distr. générale  
6 août 2009  
Français  
Original: anglais

---

### Commission économique pour l'Europe

#### Comité des transports intérieurs

#### Groupe de travail du transport des denrées périssables

##### Soixante-cinquième session

Genève, 27-30 octobre 2009

Point 9 de l'ordre du jour provisoire:

##### Programme de travail et évaluation bisannuelle

### Programme de travail pour 2010-2014

#### Note du secrétariat

1. À sa dix-septième session en 2008, le Comité des transports intérieurs a adopté son programme de travail pour la période 2008-2012 (ECE/TRANS/2008/11) et rappelé que, comme lui, ses organes subsidiaires ne devaient examiner leur programme de travail que tous les deux ans (ECE/TRANS/200, par. 120). Le présent projet de programme de travail sera examiné, amendé et approuvé par le Groupe de travail du transport des denrées périssables (WP.11) à sa soixante-cinquième session et sera transmis aux fins d'adoption au CTI à sa soixante-douzième session, en février 2010.

2. Le Groupe de travail est prié de déterminer s'il convient de conserver le degré de priorité accordé à certains éléments et d'examiner les résultats escomptés pendant la prochaine période biennale, soit d'ici à 2010-2011. Les ajouts proposés par le secrétariat apparaissent soulignés et le texte qu'il propose de supprimer est biffé.

## Activité 02.11

### Transport de denrées périssables

*Harmonisation des règlements et des normes concernant le transport international de denrées périssables et facilitation de son fonctionnement*

Priorité: 2

*Exposé succinct:* Examen de l'harmonisation et de la facilitation du transport international de denrées périssables régies par l'Accord ATP ainsi que la mise à jour de cet accord pour suivre le progrès technique en tenant compte des normes de sécurité et de qualité.

*Travail à faire:*

#### Activités permanentes

a) Examen des propositions d'amendement concernant l'ATP pour assurer sa nécessaire mise à jour.

Priorité: 1

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2010:* Entrée en vigueur de la version révisée des annexes 1 et 2 de l'ATP.

b) Échange d'informations sur l'application de l'ATP en vertu de l'article 6.

Priorité: 1

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2011:* Examen des informations échangées entre les Parties contractantes et de leurs conséquences sur l'application de l'ATP.

c) Suivi de la résolution n° 243 sur «L'amélioration de la circulation des engins ATP pour le transport des denrées relevant de l'ATP» en vue d'une meilleure facilitation.

Priorité: 2

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2011:* Examiner, ~~tous les ans, lorsque la situation l'exige,~~ les difficultés rencontrées lors du franchissement de frontières par le transport de denrées périssables.

d) Examen des définitions et des normes (de l'annexe 1) applicables au transport des denrées périssables à la suite du Protocole de Montréal (nouveaux matériaux réfrigérants et isolants) et des contraintes environnementales.

Priorité: 2

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2011:* Contribuer à favoriser les véhicules et les carburants moins polluants, par l'organisation éventuelle d'un atelier sur les innovations, en matière d'écologie, dans le domaine du transport des denrées périssables.

e) Examen ~~des méthodes mises au point par la Sous-Commission travaux des Sous-Commissions~~ des stations d'essai et de l'étiquetage énergétique de l'IIF. ~~et étude de procédures pour l'étiquetage énergétique.~~

Priorité: 1

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2011:* Connaître le travail fait par l'IIF concernant le transport des denrées périssables et ~~collecter des informations~~ promouvoir les activités du WP.11 sur l'étiquetage énergétique.

f) Élaboration d'un manuel ATP.

Priorité: 1

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2010:* Avoir une version finale du manuel comprenant les annexes révisées.

- g) Compatibilité de la législation communautaire avec l'ATP. *Priorité: 1*

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2011:* Coopérer avec la Commission ~~européenne des Communautés européennes~~ en vue d'harmoniser la réglementation européenne et l'ATP.

- h) Examen des activités relatives au transport des denrées périssables. *Priorité: 1*

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2009:* Adoption de l'évaluation bisannuelle des travaux du WP.11 aux fins de soumission au Comité des transports intérieurs.

- i) Promotion de l'ATP dans les pays qui ne sont pas encore Parties contractantes dans la région de la CEE et en dehors de celle-ci en vue de promouvoir la sécurité du commerce international des denrées périssables. *Priorité: 2*

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2011:* Présentation de l'ATP lors de conférences internationales sur l'harmonisation et la facilitation du transport international.

#### Activités de durée limitée

- j) Examen des propositions ~~sur les conditions de d'étendre le~~ domaine d'application de l'ATP au transport des fruits et légumes frais (2009). *Priorité: 2*

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2010:* Finir l'examen de la faisabilité de l'introduction de règles pour le transport de fruits et légumes frais dans l'ATP.

- k) Examen de propositions d'amendement concernant les méthodes d'essai et les procédures d'agrément pour les véhicules à compartiments et températures multiples, afin de tenir compte de l'évolution technique (2010). *Priorité: 2*

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2010:* Entrée en vigueur d'un nouvel amendement à l'ATP concernant les véhicules à compartiments et températures multiples.

- l) ~~Étude de l'homologation de la question~~ des caisses en kit dans le cadre de l'ATP(2009). *Priorité: 2*

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2009:* ~~Entrée en vigueur d'un nouvel amendement à l'ATP sur l'homologation~~ des caisses en kit. Interprétation commune par les Parties contractantes de la manière dont il faut traiter les caisses en kit dans le cadre de l'ATP.

- m) Sécurisation des documents ATP (2010). *Priorité: 2*

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2010:* Entrée en vigueur de nouveaux modèles d'attestation ATP et examen d'autres moyens de de nouveaux amendements à l'ATP et adoption de recommandations sur les meilleurs moyens de sécuriser les documents ATP.

- n) Révision des paragraphes 29 et 49 de l'ATP (2010). *Priorité: 2*

*Résultats escomptés d'ici la fin de 2010:* Élaboration d'un projet de texte pour la révision des paragraphes 29 et 49 de l'ATP.